

Compte-rendu conseil d'école N°

(15 juin 2017 / 18h à Marsaz)

Membres du conseil d'école :

Enseignantes : Mme BADIER, Mme BAUDRIER, Mme DEMONT, Mme GUIBBERT, Mme GUILLEMOIS, Mme JEUNE, Mme SCHWARZ, Mme MORAND, Mme DAROZ

Maires : M. DEBRIE (Bren), M. MORO (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

Représentants des parents d'élèves :

- **Bren :** Mme AUBERT, Mme PEYRON, Mme POCHON
- **Chavannes :** Mme PEYROT, Mme CHANAL
- **Marsaz :** Mme MARCEL, M. LIEBAULT

Excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme VARAY Pascale

Les membres de la commission scolaire: Mme REYNAUD Christine, Mme MENARD (Bren)

Les ATSEM : RIOTORD Charline :MINODIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme JEUNE Lydie

Parole aux enseignantes

1) Personnels des écoles

❖ Cycle 1 – MARSZ :

⇒ Enseignantes :

- **Mme BAUDRIER enseignante des PS (à ¾ temps) et directrice de l'école.**
- **Mme JEUNE** enseignante des MS (à ¾ temps)
- **Une troisième enseignante** complètera Mme Jeune et Mme BAUDRIER un jour par semaine en remplacement de **Mme MORAND Joy.**

⇒ ATSEM :

- **Charline RIOTORD** aura le poste de Nathalie MINODIER qui part à la retraite en cette fin d'année scolaire.
- Un recrutement est en cours concernant le poste de remplacement de Mme LAMBAL Elisabeth qui ne reprendra pas en septembre prochain.

❖ Cycle 2 - CHAVANNES :

⇒ Enseignantes :

- **Mme SCHWARZ Fanny** (enseignante des CP/CE1)
- **Mme GUILLEMOIS Lalatiana** (Enseignante des GS et directrice)
- **Mme DAROZ Yannick** (Enseignante des CP)

⇒ ATSEM : **Mme CARRA**

❖ Cycle 3 - BREN :

⇒ Enseignantes :

- **Mme BADIER Alexandra** enseignante des CE2 et directrice de l'école
- **Mme DEMONT Marie** enseignante des CE2/CM1
- **Mme GUIBBERT Sandra** enseignante des CM1/CM2

⇒ **Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) :** en attente des nominations, dans les écoles de Chavannes et Bren

⇒ **Employé de Vie Scolaire (EVS) :** **Evelyne JAY** aide au travail de direction dans les trois écoles (5h à Marsaz, 5h à Chavannes et 10h à Bren). Aucune information ne nous est donnée quant à la poursuite de son contrat.

2) Effectifs et répartition

Marsaz		Chavannes			Bren		
PS	MS	GS	CP	CP-CE1	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
25	23	25	22	23 (4CP-19CE1)	23	22 (10 CE2-12CM1)	22 (7CM1-15CM2)
Mme BAUDRIER	Mme JEUNE	Mme GUILLEMOIS	Mme DAROZ	Mme SCHWARZ	Mme BADIER	Mme DEMONT	Mme GUIBBERT

Total : 186 élèves

3) Projets (RPI/Ecole/classes)

❖ MARSAZ :

Les interventions concernant le projet « les mots à fleur de peau » se sont concentrées dans les deux dernières périodes :

- Trois interventions d'une danseuse chorégraphe Barbara ESSERTEL
- Trois interventions d'une conteuse de la forêt des contes à Villevoacance (Ardèche)
- Une intervention de la responsable jeunesse de la librairie des Cordeliers venue expliquer son métier et partager une histoire interactive avec nous.
- Une intervention de la bibliothèque communale de Marsaz autour d'un tapis lecture.
- **Une journée de rencontre multi-ateliers** pour clôturer ce projet, avec les quatre classes participant au projet et tous les intervenants, a eu lieu le 13 juin 2017 à l'Etang du Mouchet à Chavannes.

Une visite des MS à Chavannes pour découvrir leur future école est prévue le dernier mercredi de l'année scolaire, **le 5 juillet**.

❖ CHAVANNES :

- Ecoles qui chantent : l'école a reçu 2 classes de Pizançon sur une journée avec partage de chants et d'ateliers divers
- Projet rivière : les 2 classes ont eu leur dernière sortie sur le terrain avec l'animateur nature (autour de la faune pour les CP/CE1 ; la flore et les saisons pour les GS)
- Fête des parents : les 2 classes recevront les parents d'élèves à l'école afin de leur présenter ce qui a été créé avec les intervenantes danse, théâtre et conte.

⇒ **Classe de GS** : finalisation du projet « les mots à fleur de peau » avec Marsaz et une classe de Romans de l'école Saint Exupéry (voir plus haut).

⇒ **Classe de CP/CE1** : initiation aux premiers secours avec la Croix-Rouge et délivrance d'un diplôme pour les plus de 7 ans

Projet Théâ : concrétisation avec une représentation au Train Théâtre de Portes-lès-Valence. 11 classes du département sont concernées ==> le mardi 27 juin

-En février, les 2 classes ont participé au concours d'affiche pour le salon de l'habitat de Tain organisé par le Club Kiwanis de Tain Tournon. Ce club a pour but l'aide à l'enfance. Le thème du concours était : « Dessine-moi une maison dans la campagne ». Notre classe a remporté le 1^{er} prix grâce au dessin d'une élève de GS. La valeur du prix est d'environ 400 euros et nous avons choisi une sortie de fin d'année à la Cité du Chocolat à Tain. Elle aura lieu le **vendredi 7 juillet**.

❖ BREN :

- **CE1** : Animations et sortie rivière proposées par la communauté de commune du Pays de l'Herbasse avec Jean-Marie Buzzarello

-**CE2/CM1/CM2** : escrime

-**CE1/CM1/CM2** : cycle randonnée prévu en fin d'année

CM1/CM2 : prévention sécurité routière

⇒ toutes les classes ont bénéficié de la formation aux premiers secours.

❖ Les 3 écoles :

La journée conviviale s'est déroulée le jeudi 8 juin 2017 : tous les enfants se sont retrouvés autour de plusieurs ateliers pensés et menés par les élèves eux-mêmes sous forme d'un marché de connaissances.

4) Fête des écoles

Elle aura lieu le **VENDREDI 30 JUIN 2017** à côté du stade de Bren et s'organisera comme suit :

- ⇒ 17h-18h : KERMESSE avec plusieurs ateliers proposés aux enfants
- ⇒ 18h-19h : petites représentations et chants des classes du RPI
- ⇒ 19h : remise de prix pour les élèves de CM2
- ⇒ A partir de 19h : buvette et repas tajine.

Un mot a été distribué dans les cahiers concernant les détails de l'organisation et les commandes des repas.

5) Préparation de la rentrée

- Modalités d'inscription et d'admission dans les écoles

Une simplification des tâches évoquées dans les précédents conseils d'école a été mise en place par les trois mairies du RPI. Aujourd'hui seule l'attestation de résidence suffit. Ainsi, pour inscrire leur enfant, les parents doivent simplement se rendre dans la mairie de leur domicile pour l'inscription, puis se rendre à l'école avec le document fourni par celle-ci pour l'admission.

- Fournitures scolaires à demander aux familles

MARSAZ	CHAVANNES :	BREN :
1 boîte de mouchoirs 1 gobelet 1 couverture pour la sieste 1 paire de chaussons	-une trousse vide -un porte-vues (10 feuilles environ) -une pochette cartonnée avec rabat à élastique -un paquet de 100 pochettes plastiques	- une trousse vide -1 boîte de mouchoirs

6) Transports scolaires : réglementation et gestion

Une réunion a eu lieu le mardi 4 avril à 17h avec des membres du conseil départemental, les mairies et les directrices. Un bilan de la situation et une réaffirmation de la réglementation des transports du RPI a été discutée. Une notice explicative a été rédigée et sera distribuée aux familles souhaitant que leur enfant prenne le car.

En voici les principaux axes :

Le transport scolaire gratuit entre communes s'effectue

- sur **des trajets d'école à école**,
- ou **domicile/école** si ils sont dans deux communes différentes.

Si l'école de l'enfant se trouve dans sa commune de résidence, le **transport devient payant** :

==> Le titre de transport payant coûte **135 €/an/enfant**.

Votre enfant va chez la nounou :

==> La famille doit fournir une attestation + adresse de l'assistante maternelle. Attention, c'est l'adresse du domicile des parents qui fait foi.

Si l'assistante maternelle habite dans la même commune que l'école de votre enfant, le transport pour votre enfant est payant.

Votre enfant fréquente la garderie dans l'une des écoles du RPI

Le transport scolaire utilisé dans le cadre d'un **trajet école - garderie est gratuit**, et ne nécessite pas de carte de transport. Pas de formulaire à remplir.

Attention, sur ce trajet votre enfant prend le car dans la limite des places disponibles.

Si le car est complet, les enfants se rendant dans les garderies ne seront pas prioritaires. Il faut donc envisager qu'un élève ne puisse pas rejoindre la garderie et qu'il soit obligé de rester dans son école. Nous nous posons la question de la prise en charge cet élève en particulier si ce même jour il n'y a pas de garderie dans l'école en question.

7) Entrée dans la nouvelle école de Chavannes

Le déménagement a lieu le mardi 18 avril et tout le reste des vacances pour les enseignantes. Merci à la municipalité, aux parents qui ont apporté leur aide.

Nous avons investi les lieux avec les élèves dès le mardi 2 mai et depuis tout va bien. Les enfants, les enseignantes, les cantinières et animatrices de garderie / T.A.P ont pris leur marque. Une réunion de rentrée avec visite des locaux a été proposée aux familles. De nouvelles habitudes se sont installées : tous les enfants sont accueillis dans les classes dès 8h45 ; aux heures de sortie, ils sont remis directement aux familles au portail de l'école (y compris les GS) ; les appels téléphoniques pendant les heures de classe ne sont plus décrochés.

Quelques travaux d'installation de matériel restent à faire par l'agent technique, la troisième classe sera installée et aménagée très prochainement.

8) Activité piscine

Elle concernera **les élèves de cycle 2** à l'école de Chavannes : **CP et CE1 (45 élèves)**.

Les séances seront réalisées à **l'espace aquatique de Tain**. Les créneaux ne sont pas encore définis. Les élèves bénéficieront de 10 séances, avec 2 MNS enseignant et un troisième surveillant. Le tarif est de 85 € par séance.

Des parents agréés pourront accompagner les classes (formation prévue le lundi 19 juin à Chateauneuf de Galaure).

Les réservations auprès des transporteurs seront faites après définition des créneaux. Il semblerait qu'ils soient pris en charge en partie par la commune et par l'agglomération.

- Une réunion d'information pour les enseignants aura lieu en septembre
- Une réunion avec les parents agréés sera organisée à la rentrée.

9) Sureffectifs cantine et sieste à Marsaz

A titre informationnel, cette année nous avons eu un effectif important à la cantine et complet au dortoir. Des limites en terme de mobilier nous amène à réfléchir à quelques solutions pour la rentrée prochaine.

- Concernant le dortoir, le côté positif c'est que de plus en plus de PS fréquentent l'école à la journée (cette année en février seulement 2 élèves ne restaient que le matin), mais le dortoir ne possède que 20 places.
- Pour la cantine, l'effectif est monté à 35 élèves sur 47 (locaux petits et matériel limité).

Nous rappelons que, dans la mesure du possible, la pause méridienne à la maison est la plupart du temps bénéfique pour les enfants (environnement plus calme et plus confortable avec une possibilité d'être couché plus tôt après le repas).

Nous rappelons **également la mesure « sieste à la maison »** validée par l'inspection. Elle a été proposée l'année dernière aux PS, et sera étendue aux MS cette année. Cette mesure permet de récupérer ses enfants en fin de matinée et de les ramener à l'école à 15h15 pour la dernière heure et quart d'apprentissage. Ainsi, des places pourraient être libérées au dortoir, le rythme de l'enfant mieux respecté et n'aurait aucun impact sur la fréquentation des enfants sur les périodes d'apprentissage.

10) Garderie mercredi midi à Marsaz

Le mercredi midi, la garderie accueille des élèves de toutes les écoles. Plusieurs questionnements autour de la taille de l'espace garderie à Marsaz et de la nature des jeux (pas adaptés à tous les âges) sont toujours de rigueur.

De plus, ce créneau garderie est concomitant avec l'ouverture de la bibliothèque ce qui interroge sur le plan de la sécurité et des responsabilités (portail ouvert, enfants sous surveillance mairie et parents mélangés).

11) Stages de remise à niveaux

Aucun enfant ne participera au stage, il n'y aura donc pas de stage de remise à niveau.

12) Constitution du bureau des élections pour l'année 2017 et 2018.

Nous proposons la date du **JEUDI 21 SEPTEMBRE à 18h** pour constituer le bureau des élections de parents d'élèves pour l'année 2017/2018.

Cette réunion aura pour but de vérifier les listes électorales, de fixer les horaires et les modalités de préparation et d'organisation des élections de parents d'élèves (tenue du bureau de vote..). Deux dates seront proposées dans la circulaire de rentrée 2017.

A cette réunion devront être présents :

- **Les 3 directrices** : Mme Guillemois, Mme Baudrier, Mme Badier.
- **un représentant de chaque école** : Mme AUBERT, M LIEBAULT, Mme CHANAL

13) Remerciements :

Nous remercions :

- les bibliothèques des 3 communes
- l'association cantine / garderie
- la Marelle
- Les trois mairies (maires et personnels communaux)
- Emmanuelle Pain (déléguée départementale OCCE)
- les parents accompagnateurs

Parole aux mairies

14) POINTS COMMUNS aux trois mairies :

➤ Transports scolaires :

Malgré les informations relayées dans le cahier, les familles auraient beaucoup de questions à poser auxquelles le personnel délégué aux transports sur le département serait mieux à même de répondre. Ainsi il serait intéressant que les parents s'adressent au département pour poser leurs questions, le transport scolaire n'étant organisé ni par l'école, ni par la mairie. Une visite du personnel concerné sur le RPI a été évoquée.

➤ Devenir de l'application de la réforme des rythmes scolaires

Une réflexion sur le changement des rythmes scolaires sera menée en concertation avec les partenaires concernés (mairie, transports, écoles, parents..) au cours de l'année scolaire 2017/2018 **pour être effective à la rentrée 2018**. En effet, d'ici septembre 2017 le délai est trop court pour réaliser tout changement au vu de la pluralité des facteurs à prendre en compte. L'enjeu est trop important, mieux vaut prendre le temps de la concertation et de la réflexion.

Un questionnaire « sondage » sera distribué aux familles en septembre prochain.

Ainsi, il n'y aura aucun changement pour la rentrée de septembre de 2017 : les horaires des écoles restent les mêmes et les Temps d'Activité Périscolaire sont maintenus.

15) BREN : point sur les TAP : Les TAP sont maintenus à la rentrée.

16) CHAVANNES : Inauguration de la nouvelle école de Chavannes.

L'inauguration de la nouvelle école de Chavannes aura lieu le **VENDREDI 29 SEPTEMBRE à 17h**

Parole aux délégués des parents

17) Mise en place d'un transport vers le centre aéré le mercredi midi

La question se pose toujours pour savoir comment assurer la transition école/centre aéré.

18) Diffusion du compte-rendu du conseil d'école à toutes les familles

❖ Trois modalités de diffusions du compte- rendu seront mises en place :

- La directrice envoie le compte rendu aux membres du conseil d'école.
- Les mairies s'occuperont de mettre le compte-rendu sur leurs sites communaux respectifs.
- Le compte-rendu sera affiché dans le hall de chaque école.

19) Répartition des enfants dans les garderies

Des familles souhaiteraient que les fratries puissent être regroupées dans une même garderie à Marsaz.

Plusieurs difficultés ont été mises en relief :

- Le nombre d'enfants déjà important à la garderie de Marsaz impliquerait la présence d'un deuxième personnel de surveillance.
- Nous rejoignons le point 9 concernant le matériel et les locaux qui ne sont pas adaptés.

(L'effectif de la garderie risque d'être encore plus important, ce qui nécessiterait la présence d'un personnel supplémentaire. Les jeux et lieux ne sont pas adaptés aux plus grands.)

Clôture de séance : Le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2016/2017 a été clôturé à 19h40.